



## Déclaration du Sgen-CFDT CDEN du 12 mars 2018

Monsieur le Préfet, Monsieur le Directeur Académique

Mesdames et Messieurs les membres du CDEN

La priorité de l'école de la république est la lutte contre les inégalités pour la réussite de tous les élèves quelle que soit leur origine sociale. Notre système scolaire, nous le savons, peine à dénouer les fils de la reproduction sociale.

Une synthèse de l'institut des politiques publiques de 2017 met en évidence l'effet mécanique entre effectif de classe et amélioration des performances des élèves. Le dédoublement d'une classe de 24 élèves fait progresser de 20 à 30% les écarts type en fin d'année.

Concernant la dotation du 1<sup>er</sup> degré, celle-ci a été présentée comme prioritaire par le Ministère, mais sur notre département, elle est en grande partie absorbée par les créations de CP à 12. Certes, le Sgen-CFDT est particulièrement favorable à ces dédoublements en éducation prioritaire, mais nous trouvons regrettable que cela se fasse sur nos propres moyens.

Le Sgen-CFDT défend une mise en cohérence des politiques éducatives et la gestion des ressources humaines.

La politique éducative menée en réseau d'éducation prioritaire suppose l'allocation de moyens adaptés au fonctionnement de ce dispositif.

Dans le Tarn et Garonne, deux établissements du second degré relèvent du réseau d'éducation prioritaire ; A l'analyse des effectifs prévisionnels pour la rentrée 2018, on ne peut distinguer significativement ces deux établissements dont les effectifs moyens par division sont sensiblement égaux voir supérieurs selon le niveau de classe à la moyenne départementale. Pour que ces dispositifs fonctionnent et qu'ils génèrent une réelle ambition éducative, les moyens doivent suivre.

Le Sgen-CFDT se questionne sur l'existence de moyens fléchés pour les réseaux d'éducation prioritaire et le développement d'un pilotage efficace par une coordination efficiente permettant la mutualisation et l'analyse entre pairs.

Nous espérons également que la refonte prochaine de la cartographie des REP prendra en compte la difficulté de certains secteurs du département sans supprimer les REP existantes.

Le Sgen-CFDT s'inquiète aussi des équilibres territoriaux car les difficultés scolaires se rencontrent aussi dans la ruralité que trop souvent notre hiérarchie néglige. Le Sgen-CFDT défend le service public d'éducation dans tous les

territoires et reste vigilant sur les dotations allouées aux territoires les plus fragiles.

D'autre part concernant l'aide aux élèves en grande difficulté pour le Sgen-CFDT c'est aussi le maintien des SEGPA .Nous constatons depuis la mise en place du cycle 3 ,une déperdition des effectifs en classe de 6eme .La continuité du dispositif SEGPA de la 6eme à la 3eme permettait une prise en compte plus précoce des difficultés d'élèves souvent repérés en école élémentaire ,à charge désormais des équipes éducatives de collège .On ne fait en 3 ans ce que l'on fait en 4 ans .D'autant que l'école inclusive reste problématique au sein d'une classe tant par la diversité des profils d'élèves accueillis que par les effectifs la plupart du temps trop important pour une réelle mise en place d'une différenciation pédagogique.

Le Sgen-CFDT souhaite une réflexion sur la cartographie de l'éducation prioritaire dans le département incluant les écoles, les collèges mais également les lycées qui doivent intégrer véritablement ce dispositif afin de prendre en compte l'ensemble du parcours scolaire de l'élève, de l'école maternelle à l'accès aux filières post bac.

Concernant le premier degré, ce CDEN doit étudier les modifications de l'organisation scolaire dans les écoles à la rentrée 2018. Nous reviendrons encore une fois sur la semaine de 4 jours. Le retour à la semaine de 4 jours nous ramène à la situation de 2008 avec le funeste record du plus bas nombre de jours d'école par an de l'ensemble des pays de l'OCDE, 144 jours contre 187 jours en moyenne. Nos enfants subiront ainsi des journées plus longues et plus chargées que la plupart des autres élèves dans le monde. Cette organisation des rythmes scolaires est inadaptée et préjudiciable aux apprentissages. Ce retour à la semaine de 4 jours ouvre sur des perspectives aléatoires et inégalitaires, sur les offres de prise en charge des enfants, sur les temps périscolaires et extrascolaires. On revient à un système qui limite l'accès à la culture des enfants socialement les plus fragiles.

Le ministre a offert la possibilité aux communes de revenir à 4 jours en évoquant la liberté de choix. Dans notre département, on peut constater que la liberté est souvent contrainte face au problème de transport scolaire. On peut se demander si faire commencer les élèves à 8h15 est bien raisonnable en particulier pour des enfants de maternelle ?

Même si nous comprenons le choix des enseignants qui désirent revenir à 4 jours au regard de leurs conditions de travail souvent très difficiles, le Sgen-CFDT reste favorable à la semaine de 4,5 jours.

Pour conclure on constate d'un côté, le Ministère qui veut afficher une politique éducative ambitieuse, mais d'un autre, il n'en donne pas la possibilité, en ne donnant pas à notre département les moyens financiers et humains qui sont précieux et nécessaires pour la réussir.

Nous vous remercions de votre attention.